

RTP 1023p

per a d. R

A. THÉRY

# LA TERREUR

EN

# 1793

ET LA

# TERREUR

SOUS LA

# TROISIÈME RÉPUBLIQUE

---

## L'AURORE D'UN SIÈCLE

---

Pamphlet

sur certaines Anomalies contemporaines  
et ébauches de quelques Solutions  
par un Ami du Peuple



VINCENNES

Imprimerie COUTURIER, 3 et 48, rue de Paris

1908

Bibliothèque Maison de l'Orient



129798

A. THÉRY

# LA TERREUR

EN

# 1793

ET LA

# TERREUR

SOUS LA

TROISIÈME RÉPUBLIQUE

---

# L'AURORE D'UN SIÈCLE

---

Pamphlet

sur certaines Anomalies contemporaines  
et ébauches de quelques Solutions  
par un Ami du Peuple



VINCENNES

Imprimerie COUTURIER, 3 et 48, rue de Paris

1908

Renaissance sur l'école  
ou l'éducation

Wint

3) Sur le Midi à Vincennes.

# Avant-Propos

---

Le despotisme, l'autocratie sont des fléaux comme les épidémies du moyen-âge, dont l'hygiène populaire doit débarrasser le monde civilisé, soit qu'elle les élimine pacifiquement, à la longue ou, si c'est impossible, qu'elle les anéantisse, ainsi que firent nos pères.

Deux vérités, presque deux axiomes, en créent la nécessité pour les nations; en effet, les intérêts dynastiques embusqués derrière d'impitoyables ou imprudents traités, ne retiennent-ils pas les peuples prêts à se tendre la main; des blessures mal fermées, des défiances entretenues ne les empêchent-elles pas de forger le bouclier économique qui pourrait les sauver du réveil asiatique ?

On y pensera quand d'autres puissances auront subi le sort de la Russie et que la haine de races soufflera du Pacifique à l'Oural, du Glacial aux Indes anglo-françaises.

Est-ce une hypothèse trop pessimiste ?

Admettons un *statu quo* prolongé; il sera plus funeste encore. Des millions de jaunes, travaillant presque pour la nourriture, nous inonderont de leurs produits et affameront les ouvriers trop exigeants du vieux continent.

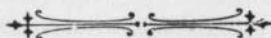
Au lieu de contempler dans Panama la moderne apothéose du génie humain, il serait plus prudent d'y voir un Hawaï commercial. Certes, les cuirassés auront toujours le dernier mot; mais, s'ils nous préservent, nous rendront-ils le marché intérieur de l'Asie, dont l'autonomie se développe de jour en jour ?

Les mandarins d'Algésiras, à plumes d'autruche, ferment les yeux ; à tout prix, ils ne chargeront pas le programme contemporain. La querelle mesquine que l'on nous cherche, sous couleurs pacifiques, suffisait à leur activité, d'une bienveillance légèrement nazquoise, et, en vérité, la diversion inopinée de nos malheureux frères iraniens et ottomans vient déranger tous les plans.

Pour nous, restons patients, forts, indivisibles et que l'avenir garde son axiome.

La France exportatrice, au troisième ou quatrième rang pour l'Asie, peut attendre les avances d'initiatives qui se feront jour, d'autant plus pressantes que d'antérieures malades les rendent difficiles actuellement (1).

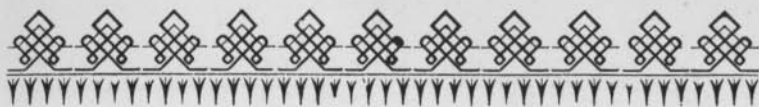
Laissons donc la question d'extrême-Orient pour examiner notre évolution intérieure depuis la chute de Napoléon III.



(1) Tandis que des anachronismes douaniers et domaniaux font ressembler l'échiquier occidental à la France d'antan, le péril asiatique s'accroît vertigineusement.

Aussi, malgré de pitoyables égoïsmes, les chancelleries devraient se ressaisir et toujours avoir ce point en vue, dans leurs croisées diplomatiques.

Question de vie ou de mort, tout simplement, dont il faudra bien repaquer un jour. Ce sera le plus utile sujet d'entretien entre les deux triple-alliances, — avant d'aborder celui du désarmement.



## Honneurs & Servitudes

---

Le bon ou le mauvais plaisir d'un seul est une menace pour tous, souvent pour la sûreté personnelle, toujours pour la liberté de penser, de parler ou d'écrire.

Aussi, quand un peuple est sorti régénéré d'un fleuve de sang, serait-on en droit d'espérer que ses chaînes morales ont entièrement disparu.

Il n'en est rien !

La France au vingtième siècle possède encore des serfs et des esclaves ; certains d'entre eux remplacent justement les privilégiés d'ancien régime, c'est-à-dire la plupart de ceux qui briguent les honneurs représentatifs, des plus humbles aux plus élevés.

Ne rappellent-ils pas ces hommes de l'antiquité qu'un monstre myriacéphale attirait irrésistiblement dans les profondeurs de son antre ?

---

Page 17. *L'Université régulatrice des puissances sociales — Exposé du projet.*

Page 18. *Sanctions populaires qui en résultent.*

Page 23. *Ce qu'en pensaient les grands révolutionnaires.*

Epouvantés, certes, parfois hésitants, ils n'en progressent pas moins, s'encourageant, se poussant sur la pente glissante et rapide du chaos anarchique.

Que de fallacieuses promesses, de grossière courtoisie pour amadouer le monstre ! Il n'aura presque plus à chercher ou à défendre sa pâture ; quelques brouilles entretiennent cette alléchante perspective qui berce une somnolence charmée. Mais quel terrible réveil quand, les entrailles tenaillées autant par ses espérances déçues que par la famine, il bondira furieux ! Malheur aux saturés qui écrasent la misère de leur opulente ostentation ! ils s'offriront tout bénévolement à un appétit surexcité ; le monstre, mis en goût, happera bientôt et dévorera la nombreuse clientèle qui, en le flattant, se ravitaillait encore à ses dépens.

Où s'arrêtera l'hécatombe ?...

Alors, il jouira d'un repos bien gagné, digestion courte et bonne s'achevant sous les griffes d'acier de ses voisins...

Voilà comment la terreur, qui se dégage des gouffres anarchiques annihile les meilleures volontés ; voilà pourquoi, lorsqu'elles recherchent les suffrages populaires, les consciences vont masquées, de concessions en capitulations, avec cette excuse : d'autres peuvent faire pis ou mieux.

Est-il surprenant que ces faiblesses accumulées forment une lagune dont le flot monte peu à peu ? La République est, à ses propres yeux, assez haut placée pour n'éprouver qu'une dédaigneuse indifférence du danger et une commiseration, plus généreuse que prudente, pour la partie tarée des citoyens.

A nous, ses fidèles, d'éclairer dans toute son étendue, pour la mieux refouler, cette masse rongeuse des assises de la montagne.

Tâche pénible, douloureuse comme celle du blessé arrachant, lui-même, le fer brisé dans sa poitrine ; aussi, pour n'y point faiblir, élevons nos cœurs en évoquant tout ce que la sublime Liberté a fait pour notre patrie.

### *Ce que dira l'Histoire*

En quelques années, la République rendit à la France agonisante : son crédit, sa prospérité, une influence morale et une puissance armée supérieures ; elle scella des alliances d'intérêts matériels, d'autant plus solides.

Par son génie, fort et aimable, elle créa à tous une situation individuelle si enviable que, du miséreux paria au milliardaire blasé, des milliers de citoyens affluèrent du monde entier pour se réchauffer au foyer lumineux de l'humanité.

Telle sera la page glorieuse de notre Démocratie, malheureusement elle aura un verso où nos descendants pourront lire : Les plus déshérités de la nation, sans autre culture intellectuelle que des harangues, des polémiques aux mirages décevants, perdirent peu à peu le sens du bien et même du juste. Ils crurent, de bonne foi, que les fruits du travail et de la prévoyance constituaient une faveur, un abus, un vol ; de là à admettre que la fraude, le sabotage, la fausse monnaie, le pillage, rétablissaient l'équilibre, il n'y avait qu'un pas, ils en firent deux. Tant pis pour le travailleur frappé, blessé en protégeant son

avoir ou son pain ; c'était en vertu d'un soi-disant droit de solidaire et légitime agression que, seuls, des exploiters pouvaient contester.

\*  
\* \*

En face d'une criminalité adolescente (1) toujours croissante et d'une répression qui diminuait d'autant, — par économie sans doute — magistrats et policiers se rejetaient des responsabilités remontant plus haut.

Un privilège royal, antique et suranné, pesait encore lourdement sur la conscience présidentielle et, de ce fait, les crimes les plus abominables, jusqu'au parricide, n'entraînaient plus la peine capitale. Comme si, après une affirmative vérification, les juges de la haute commission ne devaient pas, purement et simplement, se partager la responsabilité de l'exécution, la signature de notre premier magistrat sanctionnant l'acte.

N'était-ce pas la pensée des législateurs constitutionnels ? plutôt que de faire, de l'exception, la règle.

La postérité saura que de notoires et sincères socialistes dénièrent à la collectivité le droit de se défendre efficacement contre les pires scélérats, par le châtement suprême.

Ces singuliers philanthropes, tout en ménageant une sensibilité immédiate, n'en prenaient pas moins à leur charge des cadavres plus nombreux et plus intéressants :

---

(1) Délinquants de droit commun, mineurs de 16 à 21 ans :

En 1840 — 9.018.  
— 1870 — 19.584.  
— 1905 — 31.441.

d'abord, ceux des conflits sociaux où certaines tactiques, la certitude de prompts amnisties jetaient, trop facilement, des compagnons les uns contre les autres et finalement sur des baïonnettes ; — puis, certaines victimes que la crainte du couperet aurait sauvées en retenant les coups des meurtriers.

Si les meilleurs arguments sont impuissants contre certains principes de philanthropie, magnifiques mais faux, quelques regrettables exécutions sommaires, à l'américaine, placeront face à face la loi de lynch et les verdicts des jurés.

Il faudra bien choisir !

Pressez un peu quelque apathique habitant des campagnes ou des villes, dans cette masse qui, par quiétude, veut ignorer la politique, il s'exprimera ainsi :

« A force d'humanitarisme mal compris, la sécurité va chaque jour diminuant. Plutôt que de fabriquer des similiprogrès à la douzaine, ne vaudrait-il pas mieux maintenir et renforcer, par tous les moyens, les vieilles libertés et garanties pour les bonnes gens tranquilles ? »

Que répondre à cela ? — Inviter votre interlocuteur à se servir de son bulletin de vote ? — Individuellement, cela tire peu à conséquence, mais toute politique qui pousserait la cohue de ces médiocres citoyens vers les urnes serait néfaste. — Ceux qui luttèrent contre le boulangisme savent à quoi s'en tenir.

---

## La Terreur Rouge

---

Danton, Robespierre, Saint-Just, Marat furent, à l'origine, des adversaires de la peine de mort et nous savons jusqu'où leur farouche patriotisme devait les entraîner.

Nous voilà à la Terreur, à la vraie ! Lorsque la vieille armée et les volontaires de la « patrie en danger » formaient un rempart de poitrines aux frontières, que la banqueroute et la famine hurlaient partout, que les traîtres, ne servant pas dans les rangs ennemis, faisaient un remarquable service d'espionnage intérieur, l'œuvre surhumaine de libération allait être anéantie.

Gloire aux Titans qui se dressèrent, formidables, écrasant les hordes d'envahisseurs tout en arrachant les trop perfides éléments du creuset où les classes sociales étaient en fusion.

Si, dans son journal, Marat menaçait des milliers de têtes dont la plupart ne tombèrent pas, c'était pour épargner à des millions de Français les horreurs d'invasions étrangères et les vengeances des soldats de Condé.

En face d'un péril spontané, foudroyant, ne fallait-il pas soutenir le premier heurt avant de songer au choc en retour ? L'alternative était : — tuer ou être tué ; — bientôt elle se réduisit pour beaucoup à, — frapper et mourir. —

Mais, s'ils voyaient notre République pacifique et honorée glisser insensiblement, à la moderne, dans les errements de ses devancières, que diraient « l'ami du peuple » et de plus grands citoyens encore ?

Quelle serait la dédaigneuse pitié de ces grands sacrificeurs politiques pour nos Montagnards actuels qui tremblent devant les opérations de droit commun ! Avec quelle indignation ils les sommeraient d'être les premiers à requérir la mort. Pas de faiblesse pour des scélérats dont la grâce fait plus de mal au régime des laborieux, que leurs crimes n'en ont fait, à la société.

---

## Le Frein Suprême

---

Prenant le torrent à sa source, ces meneurs d'hommes exigeraient, mais non pour l'échafaud, les têtes de nos instituteurs dont l'intellect appartient aussi rigoureusement à l'avenir républicain, que le soldat, à la discipline.

De récentes attaques prouvent que le temps est venu, pour nos forces éducatrices, de se concentrer sous la sauvegarde de l'Etat — qui doit les couvrir — certes, comme un bonnet phrygien sous lequel elles constitueront, enfin, le cerveau supérieurement régénérateur de la Démocratie.

Pour cela, quelques volontés, rendues aussi indépendantes que possible, y traceront les principes d'une éducation citoyenne de la jeunesse, au grand sens du mot.

Certaines parties des sciences et des lettres, parfaitement inutiles à de futurs artisans de l'usine ou des champs, céderaient la place aux notions morales et économiques d'une mutualité respectueuse de l'initiative individuelle. Les actes de nos ancêtres et de nos contemporains serviraient de bases.

Ne pas utiliser l'admirable levier de l'instruction publique, c'est abandonner les générations qui montent aux ambitieux qui, dans chaque tribune, voient le faite d'un mât de cocagne.

Quelle honte pour nous, les anciens, quand la mort ayant largement fauché, nous serons à la merci politique d'une jeunesse dont nous n'aurons pas su diriger les instincts naturels et former la conscience.

La mise à l'étude des solutions nécessaires — conclusion d'un débat magistral avec pénétration des arguments décisifs en toutes les communes de France — provoquerait dans le pays, une réconfortante émotion et il en a besoin.

Pour une fois, la nation ne se poserait pas l'éternelle question : A quel homme, à quelle faction cela profitera-t-il ?

Elle tiendrait pour grands les citoyens qui oseraient lancer cette bouée dans le ressac des utopies routinières ; d'autant plus qu'il ne s'agit pas de favoriser une région, une classe ou des unités, au détriment de quelques autres, et il sera difficile d'en dire autant sur l'ensemble des derniers travaux législatifs.

Par une haute marque de sollicitude pour tous, la

Représentation nationale s'honorerait ; elle prouverait spirituellement au suffrage universel qu'elle ne lui tient pas rigueur pour certaines manifestations, vastes galéjades dont les nombreux auteurs sont les premiers à rire, à condition qu'on ne les prenne pas au tragique.

Ce pauvre corps électoral a-t-il absolument tous les torts ? A une époque où les projecteurs de la presse ne laissent rien dans l'ombre, lui et le monde gouvernemental ne s'observent plus qu'à travers un scepticisme quelque peu gouailleur.

Imbu des principes austères de cette jeunesse provinciale qui salua l'apparition de la troisième République, nous avons fait une légère enquête à l'atelier, à la boutique, au village, afin d'étayer un argument dont l'exagération précise un péril aussi dédaigné que dangereux : les peuples libres calquant leurs destinées sur les petits côtés de leurs intérêts, et suivant le prisme sous lequel on les accoutume à apprécier leurs dirigeants.

Pourtant les uns et les autres valent mieux ; toutefois c'est un devoir sacré pour une démocratie qui veut vivre, d'élever l'esprit populaire assez haut pour qu'il embrasse tout son champ d'action ; le laisser s'atrophier terre à terre, c'est préparer la destruction des moissons futures.

Voici donc la partie essentiellement gauloise de ce pamphlet, avec le franc-parler de ceux qui ne redoutèrent jamais la chute du ciel.

*Les jeux de la Politique et des Scrutins  
dans l'Imagination populaire*

Victoire ! Après une lutte épique entre les surenchères morales et en espèces sonnantes et trébuchantes, un siège électoral a été enlevé, haut la main ; aussi, dès la rentrée, notre heureux adjudicataire se présente-t-il pour en prendre possession.

Avant même de marquer sa place, il dépose son programme au vestiaire avec d'infinies précautions. Dame ! si c'est inoffensif en période électorale, ici, l'atmosphère est trop chargée d'électricité, pour risquer une explosion dont il serait la première victime.

Pour un empire, il n'y toucherait pas ; seuls, les quolibets et les huées d'irascibles voisins pourront accomplir ce prodige.

Habituellement, notre mandataire n'est que le bon facteur ministériel des intrigants de la circonscription ; néanmoins, s'il est ambitieux, talentueux, fortuné, il s'appuiera bientôt sur un petit clan d'amis où, le tableau d'avancement établi, l'on dressera un menu des réformes : fruits des convictions.

La question, d'ailleurs, n'est pas là ; l'important est de saisir le moment psychologique pour foncer, tête baissée, sur un projet bon ou mauvais, afin de n'avoir qu'à étendre la main à la chute des portefeuilles.

Mais les maroquins ministériels ne se laissent pas non plus tomber comme cela ; formant un choix complet de nuances, la liasse est toujours couverte par un échantillon

assorti aux évènements. Cela permet à leurs titulaires de marcher hardiment à travers les projets de loi, tandis qu'une escouade disciplinée et d'une admirable modestie, escamote les pelures d'orange, sans avoir l'air d'y toucher, ou les pousse doucement dans des commissions *ad hoc*, à double fond.

Afin d'égayer ce surmenage producteur, nos honorables vont seconder l'excellent chef de la maison de premier ordre, sur laquelle les touristes à sceptres ne tarissent pas d'éloges. L'hospitalité française tient toujours le haut du pavé continental.

Parmi le modern-style du démocratique pied-à-terre, on rencontre parfois, dans les coins, des vestiges disparates oubliés dans les déménagements, plutôt hâtifs, des tenanciers d'antan ; mais ces anachronismes ne surprennent pas d'illustres hôtes qui sont uniques à les trouver naturels. — Petites faiblesses de la concurrence...

Voilà le tableau ! Avec un solide vernis d'insouciance atavique, il peut résister encore longtemps, sauf aux cambrioleurs césariens ; aussi serait-il prudent de le rapprocher de la cimaise

### *Les Instituteurs*

Les instituteurs sont les seuls ouvriers capables de donner tout son éclat à l'œuvre législative, en la perfectionnant, et de tracer les sûres esquisses d'efforts populaires, jusqu'ici trop désordonnés.

Mais que peuvent-ils, si leur esprit et leurs secrètes convictions ne sont pas protégés, mis à l'abri des influences de clocher ou de pressions multiples ?

La difficulté est donc de créer un organe solide, inaltérable. Est-ce possible en un temps où les courants se disputent, avec acharnement, le dirigeable parlementaire, tandis que l'équipe exécutive se renouvelle, trop souvent, avec des idées aussi nettes que différentes sur la manœuvre.

Entre ces deux forces, — gouvernement et corps électoral, — l'une, directrice de droit, l'autre entraînant tout de fait, il manque un régulateur. Un frein doit assurer la stabilité de la patrie républicaine dans la tourmente internationaliste des trois grands courants : ultramontain, maçonnique et syndicaliste.

\* \* \*

Au point de vue budgétaire, la dépense serait peu de chose, à côté des millions déjà engloutis, sur le terrain économique, par l'inexpérience ouvrière, rien, auprès de ce que réserve l'avenir : lorsque des exigences démesurées supprimeront le morceau de pain au lieu de l'augmenter.

Pas de mesquine lésinerie ! Coupe-t-on le million en quatre quand il s'agit d'expéditions aux pôles inhospitaliers ? L'avenir du pays serait-il moins intéressant ?

On pourrait trouver aussi, par mutations ou extinctions dans les œuvres mortes du haut enseignement, les ressources nécessaires pour rétablir l'équilibre et faciliter une heureuse solution. En voici les grandes lignes.

---

## **Les Mandataires du Peuple envoient à ses enfants des Représentants de la Morale civique**

---

Le Ministre de l'Instruction publique nomme quatre-vingt-neuf représentants de la morale civique (1).

Ils forment, dès lors, un corps absolument autonome, se reconstituant par lui-même dans les conditions de plus grande indépendance possible.

Chaque session annuelle a lieu, par roulement, dans un centre académique différent. Les séances ne sont pas publiques ; les autorités officielles et locales sont tenues à la plus stricte réserve.

Les travaux de l'assemblée sont :

1° La création, le maintien, l'amélioration des principes d'une éducation civique et économique, basée sur l'histoire et les exemples contemporains ;

2° Les modifications ne sont adoptées qu'après une étude approfondie et plusieurs lectures annuelles ;

3° Des examens, suivis d'élections, assurent un classement départemental en cas de maladie, décès ou retraite du titulaire.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

---

(1) N'en nommerait-il qu'un par Académie, ce serait encore le plus grand service qu'il puisse rendre à la République.

Être âgés de quarante à quarante-cinq ans, au moment d'entrer en fonctions.

Renoncer à toutes distinctions honorifiques, à toutes situations, rétribuées ou non, dans des sociétés commerciales, artistiques ou philosophiques, même lorsqu'ils prennent leur retraite.

C'est pourquoi l'on peut toujours émettre, comme vœu, que leurs émoluments soient égaux, fixes et viagers.

A soixante ans, leurs fonctions cessent de droit.

Les représentants civiques visitent le plus grand nombre possible d'écoles, interrogeant maîtres et élèves et disposant de certaines sanctions, à déterminer.

La sélection de compositions d'ensemble leur permet de décerner, annuellement, des diplômes civiques départementaux aux lauréats les plus distingués. Ces diplômes assurent, à leurs titulaires, des avantages dans les carrières civiles et militaires de l'Etat.

Les Représentants civiques ont un droit de contrôle sur tous les examens, sans exception. Ils vérifient si les épreuves de civisme y figurent avec un coefficient sérieux et si le classement est équitablement fait dans l'esprit déterminé par leur assemblée.

En un mot, il s'agit de remplacer une superficielle œuvre de façade — née de la concurrence — par une action profonde de sagesse et de prévoyance républicaines.

### *Sanctions*

Les récompenses honorifiques, exception faite de celles accordées aux savants, aux soldats, aux artistes, vont assez souvent à des efforts personnels beaucoup moins méritoires, et que reste-t-il aux ouvriers ?

La médaille des vieux travailleurs ! pour les avertir que l'heure du repos forcé va sonner pour eux et marquer la misère finale.

Certes, la mutualité a fait de remarquables progrès que notre bonne République encourage de son mieux ; mais à côté d'efforts, de secousses violentes pour déraciner le vieil égoïsme bourgeois, elle a des naïvetés... si dénuées d'artifices, que c'est à en désarmer les plus rébarbatifs.

N'est-il pas surprenant, presque risible que, depuis trente-sept ans, elle n'ait pas encore eu le temps ou l'idée d'être la marraine de certains enfants du peuple, parmi les meilleurs.

Il lui serait si facile de stimuler l'affection de tous les autres, par un geste de prédilection qui honorerait l'existence entière de ses filleuls.

Parmi les innombrables travailleurs du sol et de l'industrie, chacun pourrait espérer et se dire : « Le vainqueur sera peut-être mon fils. »

L'ordre et le bien public y gagneraient, non seulement la jeunesse studieuse, mais quantité de parents, par ce qu'ils ont de plus cher : leurs petits.

Voici quelques sanctions qui répondent à cette pensée et complètent le précédent projet :

La veille de la Fête Nationale, le Représentant civique ou ses hauts délégués remettent solennellement les diplômes aux lauréats, devant les classes assemblées

Ces diplômes assurent un certain nombre de points aux épreuves de civisme, dans tous les examens civils et militaires.

Au régiment, à titres égaux, ils donnent la priorité.

Ils facilitent également l'accès aux administrations publiques.

Dans les solennités républicaines, sur le vu de carnets d'identité légalisés, les titulaires prennent place dans les tribunes ou les cortèges.

Enfin, au pays natal, le Représentant civique peut autoriser des délégations d'élèves des écoles et de jeunes soldats, à rendre les suprêmes honneurs aux funérailles de certains, parmi ces républicains d'élite.

*La Démocratie sera créatrice d'Enfants-Citoyens  
ou elle ne sera pas*

A ceux des législateurs qui croiraient devoir s'opposer à la Renaissance universitaire, nous posons le dilemme suivant :

— Croyons-nous impossible de justifier l'œuvre de la Révolution française dans toutes ses conséquences, et n'osons-nous plus définir nettement les principes qui s'adaptent si bien à l'esprit laborieux de la race ?

— Ou avons-nous peur d'instruire le peuple ?

Admettre le premier cas, c'est nous renier nous-mêmes, tandis qu'en réalité, des notions précises sont aussi nécessaires en haut qu'en bas de l'échelle sociale.

Dans le deuxième cas, nous tableurions sur l'ignorance préméditée de la nation. Autant nous avouer de ci-devants démocrates, plus dangereux pour la République que ses ennemis déclarés ; ils jouent au moins cartes sur table. Cela n'offrant plus les dangers d'autrefois, ils acceptent,

non sans élégance, les rôles de têtes de Turcs, et l'on frémit en songeant aux grandes kermesses parlementaires de l'avenir, quand les dernières de ces fortes têtes auront disparu.

\* \*

Aux pays monarchiques, les petits princes étudient à fond la science de gouverner ; pourquoi en refuser les premiers éléments *pratiques* aux enfants du peuple souverain ? surtout chez la nation où l'instruction est obligatoire, où le bulletin de vote du chiffonnier égale celui de l'académicien.

Pour assurer l'avenir de la troisième République, il faut marquer, au coin de la saine raison, les premières années de la jeunesse, c'est le meilleur vaccin contre les inepties courantes ; il faut inspirer aux adolescents un profond amour filial pour la Liberté, avec les sacrifices qu'il impose.

Ce sera plus sage et plus digne que de leur débander brusquement les yeux, en face d'une urne entourée de courtisans à la courbette facile.

Pourquoi ne choisiraient-ils pas celui qui leur offre le plus merveilleux programme ? puisque nous avons peur de leur apprendre à distinguer les rêves, de la réalité.

\* \*

« Est-il bien nécessaire que les masses secondaires sachent l'histoire ? » Question d'une allure si moyenâgeuse que Guillaume II lui-même, au temps de ses pointes aquilaines, l'a résolue en interrogeant les recrues de la garde,

à Potsdam. Eh bien ! cette proposition est sortie du stylographe de l'un de nos plus spirituels journalistes, mieux inspiré d'habitude (1).

Les masses secondaires peuvent se former elles-mêmes, selon ces aimables philosophes que les élections générales ont pourtant le don d'ébahir. Ils gémissent alors avec esprit, ô combien, sur ces mêmes masses secondaires qui s'avisent d'enliser, de plus en plus, les supérieures, malgré d'illusionnantes victoires partielles, intéressantes à signaler, mais sans s'y arrêter avec trop d'optimisme.

### *Écoutons nos Aïeux*

A une époque où le défaut d'instruction devait avoir des conséquences autrement tragiques qu'aujourd'hui, nos pères délèguèrent des Représentants du peuple aux armées, afin d'y maintenir l'esprit de discipline républicaine. Ayons au moins le courage d'envoyer au peuple les Représentants d'un civisme pur et fort qui arrête l'inquiétante décadence.

Le temps régularise les balances de l'histoire ; à mesure, s'atténuent les légendes nées dans le bruit des canons, des foules, des pupitres parlementaires

Il reste des actes nécessaires ou funestes, voilà tout ! Leurs auteurs héritent, encore un peu au hasard, de l'admiration ou de l'horreur à venir, mais le cœur de la nation va d'instinct aux énergiques qui s'arc-boutent pour arrêter les catastrophes naissantes.

---

(1) Le regretté M. Harduin du *Matin*. — Sa question, ou plutôt sa boutade voisinait heureusement avec une consultation nationale sur l'éducation de la démocratie qui fait grand honneur au journalisme ; nous en attendons les sanctions législatives.

. .

Un jour en 1793, la voix puissante de Danton grondait, lançant de la tribune, à la Convention et à la postérité :

« Avons-nous le droit d'espérer du peuple plus de sagesse que nous n'en montrons nous-mêmes. Quand vous aurez eu, pendant quelque temps, des officiers de morale qui auront fait pénétrer la lumière dans les chaumières, alors, il sera temps de parler à la Nation de morale et de philosophie.

Lorsqu'un peuple brise la monarchie pour arriver à la république, il dépasse son but par la force de projection qu'il s'est donnée. Que devez-vous répondre au peuple quand il vous dit des vérités sévères? Vous devez lui répondre en sauvant la République! » . . . . .

L'approbation énigmatique de Robespierre semblait signaler un plagiat, en cette prophétique appréhension de l'ignorance ; tandis que, dans l'ombre des hautes travées, entre un madras poudreux et des mâchoires de fauve, deux yeux, d'une acuité railleuse, suivaient la lutte entre les rêveurs éloquents et les logiciens implacables.

Les Girondins, eux, nombreux, têtes hautes, sourires dédaigneux, écoutaient . . . . .  
. . . . .  
. . . . .

Tous ces géants, Montagnards et Girondins, ne furent unis que dans une fatalité commune : la mort !

Sacrifice tragique, inutile pour le sublime idéal qui les avait fait surgir de l'esclavage. La Liberté devait succomber, car les serres de l'Aigle corse s'aiguisaient sur l'égoïsme ingrat du peuple, — conséquence naturelle de son inexpérience civique.

